**Accord de confidentialité**

**[DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE]**

Représentée par [Nom et Prénom]

Agissant en qualité de [Qualité]

**Objet** : Accord de confidentialité relatif au dossier de pré-qualification concernant la cession des participations de l’Etat Tunisien dans la société Adwya

Monsieur,

Dans le cadre du dossier de pré-qualification (« **DPQ** ») portant sur la cession des participations de Adwya (la « **Société** ») détenues par l’Etat Tunisien (le « **Cédant** ») , et représentant **35.529%** du capital de la Société (l’« **Opération** »), et pour laquelle nous avons manifesté notre intérêt, nous reconnaissons que le DPQ que nous serons amenés à recevoir contient des informations privilégiées appartenant à Al Karama Holding et à la Société, qui ne sont pas publiques et doivent rester confidentielles.

1. Afin de nous permettre d’évaluer l’intérêt à soumissionner dans le cadre du DPQ et d’avoir accès aux informations contenues dans le DPQ, nous nous engageons par le présent accord, tant au nom de [*DENOMINATION DE L’ENTITE DU SOUMISSIONNAIRE*], que de ses représentants, employés, agents, conseils et sociétés affiliées, (collectivement les « **Représentants** »), à respecter les obligations de confidentialité ci-dessous.
2. Pour les besoins du présent engagement de confidentialité, seront considérées comme **« Informations Confidentielles »**, le DPQ, ainsi que toutes les informations techniques, professionnelles et délicates relatives aux propriétés intellectuelles, idées brevetables et/ou secrets professionnels, et/ou produits et services existants ou futurs, recherches et développements, production, informations sur les coûts, marges et profits, données et projections financières, noms des utilisateurs et clients, marketing, budget et faisabilité, business plan, méthodes de travail actuels et futurs, ainsi que l'ensemble des informations relatives à la société Adwya, écrites, orales ou sous toute autre forme, de quelque nature qu’elles soient et quel qu’en soit le support, divulguées par Al Karama et/ou la Société, par toute entité du groupe auquel elle appartient, par ses représentants ou conseils dans le cadre du DPQ, ainsi que du processus de sélection y afférent, que de telles informations soient indiquées, ou pas, comme étant confidentielles au moment de leur divulgation
3. Ne sont toutefois pas considérées comme des Informations Confidentielles, les informations :

* qui sont déjà dans le domaine public ou deviennent disponibles pour le public autrement qu’en violation des engagements stipulés aux présentes ; ou
* qui ont été communiquées à [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*], de façon non confidentielle, par un tiers non tenu à obligation de confidentialité ; ou
* qui seraient déjà en possession de [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*] ou de ses Représentants, de façon non confidentielle, préalablement à leur transmission par la Société.

1. Les Informations Confidentielles ne pourront être divulguées qu’aux personnes qui auront strictement besoin d’en connaître le contenu aux fins de la soumission, et pour lesquelles [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*] se porte fort du respect du présent engagement de confidentialité.
2. Nous nous engageons à ce que les Informations Confidentielles ne soient divulguées à aucune autre personne que celles mentionnées au paragraphe 1 ci-dessus, à moins qu’une telle communication ne soit exigée par la loi, un règlement, une autorité judiciaire ou administrative. Dans ce cas, [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*] ou ses Représentants (i) se limitera à ce qui est strictement nécessaire à raison de ces obligations et, (ii) dans la mesure du possible, consultera préalablement le Cédant concernant le contenu, les modalités et la date de cette communication.
3. Sous réserve de ce qui est exposé ci-dessus, nous nous engageons, par la signature de la présente lettre, sans condition, limitation ni restriction aucune, à :

* ce que les Informations Confidentielles ne soient utilisées que pour notre propre compte aux seules fins de l’évaluation de l’intérêt à soumissionner dans le cadre du DPQ. et à ne faire en aucun cas, ni usage ni exploitation d'aucune sorte de telles informations à des fins commerciales, ni à des fins personnelles, quelles qu'elles soient;
* ne pas divulguer les Informations Confidentielles à un tiers ;
* ne pas révéler à un tiers l’existence, le déroulement ou la cessation pour quelque raison que ce soit des négociations impliquées par la soumission dans le cadre du DPQ ;
* informer le Cédant d’une quelconque violation des obligations imposées par le présent engagement de confidentialité et fournir toute assistance possible afin de minimiser les effets d’une telle violation ;
* indemniser le Cédant de tous les dommages résultant du non-respect par [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*] ou ses Représentants de l’une quelconque des obligations mises à notre charge par le présent engagement de confidentialité.

1. Le présent engagement de confidentialité ne confère à [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*] ou ses Représentants aucun droit d’exploitation et aucun droit de propriété sur l’une quelconque des Informations Confidentielles.
2. En cas de rupture ou d’arrêt des discussions relatives au DPQ ou à notre soumission, nous nous engageons à retourner au Cédant, selon le cas, l’intégralité des documents transmis contenant des Informations Confidentielles et à en détruire toute copie, à tout moment et sur simple demande du Cédant.
3. Sauf accord contractuel contraire, la responsabilité du Cédant et de la Société ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit quant à la précision, l’exhaustivité ou la fiabilité des Informations Confidentielles.
4. Le présent engagement de confidentialité entrera en vigueur à la date de sa signature et prendra fin à l’expiration d’un délai de trois (3) ans à compter de cette date.

Si [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*] est retenu comme adjudicataire à l’issue de l’appel d’offres, le présent engagement de confidentialité prendra fin à la conclusion de l’Opération entre Al Karama Holding et [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*].

1. Al Karama Holding et [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*] feront tous les efforts nécessaires pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de l'interprétation ou de l'exécution du présent Accord de Confidentialité.

Au cas où un arrangement à l’amiable ne serait pas possible, le litige sera  soumis aux tribunaux compétents de  Tunis.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

P/ [*DENOMINATION SOUMISSIONNAIRE*]

[*NOM ET PRENOM*]

[*TITRE*]

A Tunis, le [●]